



La Remuée, le 29 Septembre 2020

A l'attention de Mesdames et Messieurs les présidents des clubs
A l'attention de Mesdames et Messieurs les correspondants des clubs,

Chers amies et amis pongistes,

Pour faire suite :

- A la note fédérale " Décisions de la Fédération concernant l'activité pongiste " du 25 Septembre 2020,
- Des compléments fédéraux " Précisions des décisions de la fédération concernant les compétitions " aussi du 25 Septembre 2020
- Au conseil de ligue, qui a suivi l'assemblée générale, qui a acté le souhait de faire jouer " au maximum " les compétitions y compris **le critérium Régional avec des montées descentes entre les niveaux régionaux et départementaux.**

Le conseil d'administration du CD76TT consulté par courriel décide, sous conditions de respecter les règles suivantes :

- **Respect du protocole sanitaire fédéral et du protocole du CD76TT**
- **Respect des arrêtés préfectoraux de Seine maritime en date du 25 Septembre 2020 qui portent sur les nouvelles mesures visant à renforcer la lutte contre la COVID19 sur le territoire de Seine Maritime, et des mesures pour certaines communes de la Métropole Rouen Normandie**
- **Respect des dispositions ou arrêtés édictés par les collectivités territoriales gestionnaires des équipements sportifs (Jauge admissible de participants, etc....)**

De la tenue des compétitions et épreuves suivantes :

- **Championnat de France par équipe de Seine Maritime de la D1 à la D4 :**
 - Dans le cas de l'impossibilité de trouver une solution conjointe des 2 clubs pour disputer certaines rencontres elles seront reportées à l'initiative des clubs en appliquant la procédure dans SPID,
 - Afin d'assurer l'équité sportive des rencontres et la solidarité envers les clubs des 19 municipalités de la métropole ROUENNAISE, pour qui l'équité sportive ne peut être assurée pour une confrontation loyale. elles pourront être reportées à l'initiative des clubs en appliquant la procédure dans SPID,
- **Des épreuves de District :** coupe de Rouen, circuit jeunes, championnats Jeunes, etc....(tant que possible ces épreuves auront lieu sinon elles seront reportées **à l'initiative des responsables de District**
- **Du Critérium Fédéral Départemental Jeunes:** celui est maintenu aux dates prévues .
- **Du Critérium Fédéral Départemental seniors :** sur le principe celui-ci est maintenu aux dates prévues **sauf pour le niveau élite D1 ainsi que pour les divisions inférieures du district Rouennais** qui seront reportés à une date qui sera fixée par la CSD afin, là aussi, d'assurer l'équité sportive .

Car c'est bien en étant tous solidaires, en montrant nos capacités d'adaptation dans ces situations pas simples que nous surmonterons les difficultés actuelles dans un esprit associatif pour la sécurité de toutes et tous.

Patrick LEVÉE
Président du CD76TT

Annexe 1 : liste des communes de la Métropole Rouen Normandie concernées par les mesures appliquées aux territoires en zone d'alerte renforcée.

Amfreville-la-Mi-Voie
Bihorel
Bonsecours
Bois-Guillaume
Canteleu
Darnétal
Déville-lès-Rouen
Grand-Couronne
Le Grand-Quevilly
Le Mesnil-Esnard
Le Petit-Quevilly
Maromme
Mont Saint-Aignan
Oissel
Petit-Couronne
Rouen
Saint-Étienne-du-Rouvray
Saint-Léger-du-Bourg-Denis
Sotteville-lès-Rouen